

Stratégie UPVM – Continuons à bâtir ensemble

Ce que nous proposons de réaliser lors du prochain mandat est avant tout la suite de ce que nous avons effectué pendant quatre ans. Notre bilan l'illustre, il est disponible.

<https://upvdrive.univ-montp3.fr/s/iHixbNkHbSF3fZw>

Vous trouverez ci-après notre programme qui repart de ces actions et que nous avons choisi de décliner dans le même ordre. Il s'appuie sur des engagements forts :

- défendre le service public, la liberté de la recherche et la collégialité (sans mise en concurrence des équipes pédagogiques, scientifiques et administratives) ;
- revendiquer notre spécificité d'université de recherche en Lettres, Langues, Arts, Sciences Humaines et Sociales, qui contribue à créer, conserver et transmettre les savoirs ;
- travailler en bonne intelligence avec les acteurs locaux et régionaux et les organismes de recherche nationaux ;
- valoriser la diversité de nos disciplines et réaffirmer le lien entre formation et recherche ;
- assurer un rayonnement international et développer les échanges ;
- développer un campus tourné vers la culture, l'inclusion et la qualité de vie au travail ;
- assumer nos responsabilités sociétales et écologiques dans tous les aspects de la vie de l'université.

Sur le plan budgétaire, nous continuerons à agir pour donner à notre université les moyens de mener à bien ses charges de service public en obtenant les financements nécessaires.

Nous ferons en sorte d'obtenir le rattrapage complet des 8,6 millions d'euros de déficit structurel de subvention du ministère et nous réclamerons au national un rééquilibrage des dotations d'État pour les universités sous-dotées, en particulier les universités LLASHS.

Pour les emplois, nous poursuivrons la création de postes de titulaires enseignants et enseignants-chercheurs au rythme de 10 à 12 par an pour parvenir à un taux de couverture (nombre d'heures d'enseignement réalisées sur le service de base des titulaires) d'au moins 60% dans chaque département d'enseignement. Pour les BIATSS, nous continuerons les titularisations de contractuels et les créations de postes de titulaires, ainsi que la promotion des catégories C et B vers B et A.

Outre mener à bien la totalité des opérations déjà actées ou engagées, **notre stratégie immobilière** visera l'obtention du financement de trois nouvelles opérations :

- la réhabilitation du site Saint-Louis dédié à la recherche-crédation ;
- la construction sur le site principal Route de Mende d'un nouveau bâtiment de cours et de bureaux permettant une meilleure répartition des composantes ;
- la création, sur le même site, d'une halle des sports.

Le programme se compose des sections suivantes :

- Une structuration du site où notre université affirme sa place
- Un soutien toujours plus affirmé à la recherche
- Un Conseil académique toujours respectueux des cadres nationaux
- Une formation qui reflète la richesse de nos disciplines et leur utilité sociale
- Une université qui rayonne sur le plan international
- Un campus où l'on vit mieux ensemble
- Une politique du numérique responsable

Une structuration du site où notre université affirme sa place

En termes de **structuration**, plusieurs opérations seront menées.

En premier lieu, la mise en route de l'EPE

En 2019, la COMUE Languedoc-Roussillon a laissé place à la Coordination Territoriale d'Occitanie Est (CTOE), structure plus légère, qui permet aux établissements du site de participer à plusieurs actions communes, comme celles de la MSH-SUD ou du Service d'Accueil international des étudiants et chercheurs (SAIEC), tous deux portés par l'Université Paul-Valéry. Notre Université assure depuis 2023 la Présidence de la CTOE et aura à cœur de poursuivre ses actions.

Cependant, la création des Établissements Publics Expérimentaux (EPE) a modifié les modes de structuration, et a placé les universités devant un choix : se transformer en EPE, puis en Grand Établissement, ou bien devenir satellite d'un EPE comme c'est désormais le cas de certaines universités, en particulier, malheureusement, celles de LLASHS restées jusque-là indépendantes. Nous avons préféré la première option.

Ce dispositif, qui, pour ses concepteurs, visait surtout à créer des établissements compétitifs dans la course à la visibilité internationale, nous l'avons utilisé à notre manière, pour regrouper les établissements de service public relevant du domaine de la culture et des arts. Tout en gardant leur personnalité morale, l'École nationale d'architecture de Montpellier (ENSAM) devient composante de l'EPE et les écoles d'arts publiques de Montpellier deviennent partenaires associés de l'Université. Elles auront la possibilité de rejoindre l'EPE comme composantes au cours de la phase d'expérimentation que constitueront les deux prochaines années.

Ce déploiement en EPE fait de notre établissement l'élément moteur des formations appuyées sur la recherche en LLASHS, en particulier dans le domaine des arts et des Industries Culturelles et Créatives. Cette étroite collaboration entre des établissements sous tutelle du Ministère de la Culture et une université forte de sa longue tradition de recherche, confirmée notamment par l'obtention du PIA MIRANDA, nous permettra de renforcer les formations artistiques et culturelles professionnalisantes dispensées par le secteur public sur notre site. Au niveau des réseaux nationaux et internationaux, les membres de l'EPE bénéficieront de la mutualisation des partenariats noués par chaque établissement.

Pour construire cet EPE, nous avons veillé à respecter strictement les règles du code de l'éducation et à conserver l'équilibre entre élus et nommés dans nos conseils. Le CNESER a approuvé notre projet par 27 voix pour (5 contre, 14 abstentions). Le Grand Établissement issu de l'EPE, qui reste à construire, s'inscrira dans le même respect du code de l'éducation. Tout en faisant en sorte que l'équilibre entre élus et nommés dans les Conseils ne soit pas menacé (la structuration des conseils de l'EPE, CA, CEVU, CS, ne sera pas modifiée quel que soit le nombre des écoles d'art qui choisiraient de devenir composantes). Nous travaillerons à l'élargir aux établissements actuellement associés afin d'en faire un chef de file universitaire dans le domaine des arts, de la culture et du patrimoine, qui portera les valeurs qui sont les nôtres.

Des partenariats avec les collectivités territoriales

Nous poursuivons le travail mené avec les acteurs du territoire. La Région Occitanie nous a aidés à obtenir le projet PIA MIRANDA et continue à apporter son soutien financier, en complément du financement national. Nous entretenons avec elle une relation de confiance, notamment à travers la MSH-SUD à laquelle elle a délégué ses attributions de soutien aux manifestations scientifiques. Elle manifeste également son soutien par son engagement à financer, dans le cadre du Plan Campus, le projet « La Fabrique », tiers-lieu qui accueillera sur notre campus étudiants, enseignants-chercheurs et partenaires non académiques pour travailler en collaboration.

Nous avons resserré le dialogue avec la Métropole. Un très ancien projet, plusieurs fois abandonné mais toujours ressurgi parce que nécessaire, va voir le jour : une crèche municipale va s'installer sur notre campus, à l'entrée Val-de-Monferrand. Un important ratio de berceaux sera réservé aux enfants des personnels et étudiants de l'université. Sur les aspects scientifiques, la Métropole a signé avec notre Université une Convention, associant également les Universités de Perpignan et Nîmes, pour fonder la Maison des francophonies. Cette institution vise à promouvoir, dans notre territoire et dans le monde, le partage international de la langue française et des langues régionales de France. Autre partenariat : nous avons rejoint l'opération Medvallée, portée par la Métropole et qui rassemble instances politiques, économiques et scientifiques autour de la problématique de la santé globale. Avec son Institut ICARES, partenaire de Medvallée, notre Université a fondé un collectif interdisciplinaire qui adopte une approche intégrative de la santé et de l'environnement, portée par le regard spécifique des sciences humaines et sociales.

Le projet Boutonnet, cœur de l'interU

À ces actions qui traversent les frontières de disciplines et de structures, nous voulons donner un lieu. Notre projet est d'installer la MSH-Sud, les services de la CTOE (SAIEC, Pépite LR, Opération Campus, collège doctoral), l'Institut ICARES, la Maison des francophonies, l'Université du Tiers Temps, les formations courtes du SAFCO dans les bâtiments du site Boutonnet, une fois qu'ils auront été réhabilités. Nous venons d'obtenir l'attribution pérenne du bâtiment A de l'ancienne école de chimie pour notre université ainsi que le financement des travaux (23,5 millions d'euros) dans le cadre de la poursuite du programme initial du plan Campus. Ce site magnifiquement situé près du centre-ville et de Saint-Charles, accessible en tram, restera ainsi universitaire au lieu d'être vendu ; il deviendra pour l'université de Montpellier Paul-Valéry un lieu d'interaction avec la société et la métropole et, pour l'ensemble des universités de l'Occitanie Est, le cœur de leurs actions communes.

Un soutien toujours plus affirmé à la recherche

Le volet recherche se déclinera autour de dix engagements :

- 1 - bâtir la politique de la recherche de manière collégiale et démocratique ;
- 2 - défendre la liberté de choisir nos sujets de recherche et lutter pour obtenir toujours davantage de crédits pérennes, condition indispensable de cette liberté ;
- 3 - poursuivre l'augmentation du financement des laboratoires pour parvenir à une dotation des laboratoires à 2200 euros par EC à la fin du prochain mandat, indépendamment des résultats aux appels à projets ;
- 4 - augmenter le nombre de personnels de soutien à la recherche ;

- 5 - affirmer notre opposition à la politique de mise en concurrence des unités et des collègues auprès de toutes les instances extérieures ;
- 6 - élaborer de manière collégiale des critères pour la création de nouvelles unités de recherche ;
- 7 - œuvrer pour protéger les statuts des enseignants-chercheurs et les cadres réglementaires, notamment en respectant les avis du CNU et en ne mettant pas en place des chaires de professeur junior ;
- 8 - accompagner les collègues dans leur carrière, l'amélioration de leurs conditions de travail et la mise en place de leurs projets de recherche ;
- 9 - œuvrer à la pérennisation des productions et données de la recherche, même après le départ des personnes qui les ont réalisées ;
- 10- ne pas faire appel à des cabinets d'audit privés dans le montage ou l'évaluation de projets.

Pour défendre la liberté et l'indépendance de la recherche dans le contexte national de déni de démocratie et d'austérité budgétaire, il est crucial de rester vigilants quant aux politiques qui pourront affecter l'Enseignement Supérieur et la Recherche au cours du prochain mandat. Il nous faudra veiller à la défense des cadres réglementaires et du Code de l'éducation en général, qui garantissent l'indépendance des chercheurs et chercheuses. Leur liberté, de même que le respect de la diversité des travaux scientifiques menés dans notre Université, sont pour nous un principe fondamental. Il doit être clairement réaffirmé en des temps où le pilotage et le « management » de la recherche constituent des atteintes à ce principe qui est à l'origine même de l'institution universitaire publique.

La recherche de financements nous empêche de nous concentrer sur le cœur de nos métiers et nuit à l'élaboration d'une pensée sur le temps long. Nous ferons de notre mieux pour que les collègues et les doctorants puissent dégager le plus de temps possible pour la recherche.

Notre priorité est de privilégier la recherche plutôt que la recherche de financements. Mais nous ne négligerons pas pour autant les besoins des collègues et équipes qui souhaitent répondre aux appels à financements, à toutes les échelles, en leur apportant les informations et le soutien nécessaires.

Pour soutenir les laboratoires nous devons

- augmenter la dotation des laboratoires jusqu'à 2200 euros par enseignant-chercheur à la fin du mandat, indépendamment des résultats aux appels à projets,
- augmenter le nombre de personnels de soutien à la recherche dans les laboratoires et au Pôle Ingénierie de Projets,
- faciliter l'archivage, la pérennisation et le traitement des données scientifiques produites dans les équipes de recherche,
- alléger les procédures d'évaluation en interne en n'exigeant aucune évaluation des laboratoires en dehors des vagues HCERES,
- pérenniser la gratuité, expérimentée au cours du précédent mandat, du Prêt Entre Bibliothèques pour les enseignants-chercheurs et doctorants,
- redistribuer les éventuels reliquats budgétaires du CS à la collectivité (achats documentaires collectifs, installation de matériels audiovisuels dans les salles dédiées à la recherche...),
- inviter les directeurs et directrices d'unité à assister à tous les Conseils Scientifiques pléniers, afin de faciliter la transmission de l'information et d'enrichir les débats,
- élaborer des règles de fonctionnement concertées du nouveau conseil des Directeurs et Directrices d'Unité, conseil institutionnalisé au sein de l'EPE,
- faciliter l'intégration des jeunes chercheurs et chercheuses (Master, doctorat) dans les activités des laboratoires.

Nous devons intensifier les partenariats scientifiques avec les acteurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux et, pour ce faire,

- développer le dialogue avec les organismes de recherche : le CNRS, l'IRD, le CIRAD, l'INRAE, l'INRAP,
- soutenir la MSH-SUD,
- œuvrer à la consolidation sur le long terme des programmes financés ponctuellement,
- œuvrer au déploiement des programmes de recherche structurants de l'établissement, MIRANDA pour la recherche en art, culture et patrimoine et ICARES pour la recherche en santé et sciences sociales, notamment en facilitant la diffusion des informations relatives à ces programmes auprès de tous les collègues et en permettant des ponts entre les deux,
- suivre attentivement le programme national ICCARE consacré aux industries culturelles et créatives,
- développer le partenariat, comme université associée, avec l'alliance européenne FilmEU,
- développer les liens scientifiques avec les écoles d'art publiques de Montpellier,
- négocier avec la Région pour augmenter le nombre de contrats doctoraux accordés aux LLASHS.

Afin de définir ensemble la politique scientifique d'établissement, les orientations de politique scientifique s'appuieront, comme lors du mandat précédent, systématiquement sur les votes du conseil scientifique et les débats qui s'y tiendront, concernant :

- les modalités des appels à financement annuels issus du CS,
- les thématiques d'établissement lors des réponses aux appels à financement,
- le déploiement de la politique environnementale et sociale en lien avec la recherche,
- le développement de la politique de science ouverte pour partager et démocratiser les fruits de la recherche publique.

Pour renforcer les actions de publication, médiatisation et partage scientifiques, il faudra

- encourager et aider les collègues à déposer leurs publications en accès libre pour une meilleure visibilité de leurs travaux ;
- renforcer le soutien aux PULM et à la plateforme Numérev d'hébergement de revues scientifiques ;
- poursuivre l'organisation collective de la Fête de la Science avec un soutien amélioré concernant la communication en interne et à l'extérieur ;
- travailler en lien avec la Cellule Science-Société et la Direction de la Communication pour diffuser les travaux des laboratoires auprès du grand public ;
- consolider et développer les partenariats avec les institutions culturelles pour l'inscription de notre université dans son territoire, en France et à l'étranger ;
- étudier la possibilité de rejoindre des accords globaux de lecture et de publication en *open access (Publish and Read)* avec les grandes maisons d'édition comme l'ont déjà fait plusieurs universités de notre groupe (les personnels des universités signataires n'ont pas à solliciter leur laboratoire ou à puiser sur leurs fonds pour publier en accès libre dans les revues concernées).

Un Conseil académique toujours respectueux des cadres nationaux

Nous continuerons à aborder les questions relatives aux ressources humaines de manière collégiale. Il s'agira de :

- Travailler, en lien avec le ou la déontologue, pour encadrer les procédures d'élaboration des fiches de poste, des viviers et des comités de sélection.
- Organiser des commissions ad hoc pour qu'elles rendent compte auprès du CAC des cas de divergences sur les questions de recrutement.
- Protéger l'emploi titulaire d'enseignants-chercheurs en évitant, le plus possible, la précarisation et la différenciation des emplois.
- Prendre en compte les avis du CNU dans les procédures de recrutement et d'évaluation des carrières.
- Consulter le CAC à toutes les étapes des procédures de repyramidage et du RIPEC C3.
- Veiller à la diffusion la plus large possible et à la clarté des informations relatives aux procédures d'attribution des primes, promotions, congés et délégations.

Une formation qui reflète la richesse de nos disciplines et leur utilité sociale

Pour promouvoir le savoir, contribuer à une meilleure compréhension des mutations sociétales et faciliter l'accès des citoyens aux compétences nécessaires à leur insertion sociale et professionnelle, il est essentiel que nos universités disposent des ressources nécessaires pour s'acquitter pleinement de leurs missions scientifiques, sociales et économiques. Les filières des humanités et des sciences humaines et sociales, notamment, jouent un rôle prépondérant à cet égard, mais le soutien des pouvoirs publics reste insuffisant face à l'ampleur des défis et des responsabilités. Le traitement défavorable réservé aux disciplines de Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines et Sociales (LLASHS) et les contraintes normatives de nature politique et économique constituent une menace constante pour leur avenir.

Caractéristique de cette situation, la dotation par étudiant est très faible dans les universités de notre groupe, en particulier la nôtre. Ainsi, alors que six universités disposaient, en 2022 d'une Subvention pour Charge de Service Public (SCSP) par étudiant supérieure à 9000 euros, pour six autres elle était inférieure à 4 000 euros, en particulier pour l'Université Paul-Valéry dont la SCSP par étudiant s'élevait, toujours en 2022, à 3812 euros (source AEF Data Sup-Recherche). Ces disparités se retrouvent également au niveau des moyens humains. À effectifs étudiants comparables, une université LLASHS est jusqu'à deux fois moins dotée en postes d'enseignants-chercheurs et en postes BIATSS que d'autres types d'université. Plus que dans les autres champs, les enseignants-chercheurs, moins nombreux, sont surchargés par leurs obligations d'enseignement. Le faible nombre de BIATSS, dont la charge de travail augmente d'année en année, conduit à une surcharge d'activités techniques et administratives.

Dans ce contexte, et dans de nombreux établissements, l'offre de formation constitue le plus souvent la variable d'ajustement face à un budget insuffisant qui se traduit par la fermeture de parcours et de formations à faibles effectifs ou la réduction des semaines d'enseignement ou des heures dues aux étudiants. La politique défendue par l'équipe de direction en place a toujours été défavorable à ces procédés et elle continuera de défendre cette position pour le projet qu'elle porte aujourd'hui.

Malgré les contraintes qui s'imposent à l'université en tant qu'opérateur de l'État, son objectif est de continuer d'assurer pleinement sa mission de service public et de développer une offre au plus près des besoins par :

- la pérennisation d'une offre de formation riche et diversifiée, clairement identifiée LLASHS et incluant toutes ses disciplines ;
- le maintien des semestres à 13 semaines ;

- la volonté de protéger les disciplines à faible effectif ;
- la sensibilisation et la formation aux enjeux de la transition écologique, en lien avec la Direction de la Transition Écologique et Sociétale ;
- l'accueil des étudiants internationaux ;
- l'accueil du plus grand nombre possible d'étudiants en dépit des procédures de sélection imposées par la mise en place de ParcoursSup et du dispositif MonMaster ;
- la formation des étudiants aux métiers de demain ;
- le soutien à la réussite des étudiants et à leur insertion professionnelle au niveau de leur qualification.

La transformation de notre université en Établissement Public Expérimental (EPE) participe de cette volonté. Notre partenariat avec les écoles d'art et d'architecture, avec lesquelles nous partageons les mêmes caractéristiques et les mêmes orientations stratégiques, nous permettra d'asseoir encore notre visibilité sur les thématiques LLASHS et de poursuivre la co-construction de formations porteuses et originales, comme celles proposées avec le Centre Chorégraphique de Montpellier ou l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier. Le développement de formations relevant des Industries Culturelles et Créatives (ICC), en lien avec l'Institut MIRANDA et nos partenaires de l'EPE, constituera ainsi un axe de réflexion important auquel nous continuerons d'associer l'ensemble des acteurs de notre communauté universitaire.

Pour contribuer au renouvellement et à l'enrichissement des pratiques pédagogiques, deux autres chantiers s'avèrent essentiels dans le contexte des prochaines échéances : l'Approche Par Compétences (APC), que le Ministère impose pour la prochaine habilitation, et une meilleure organisation de l'Enseignement À Distance (EAD).

Une Approche Par Compétences porteuse de sens pour nos disciplines

L'Approche Par Compétences (APC) que nous déploierons aura pour fondement les apprentissages disciplinaires. Il s'agira avant tout de permettre le renforcement de la clarté et des objectifs que les étudiants attribuent à leur formation, en rendant les compétences et les savoirs acquis plus visibles et compréhensibles, de sorte qu'ils puissent être valorisés dans le monde socio-professionnel ou dans le cadre d'une poursuite d'études. Cette démarche permettra également une meilleure articulation entre les différents cycles de formation.

La mise en pratique de ces compétences se concrétise par des simulations et exercices pratiques, des situations d'apprentissage et d'évaluation mobilisant les connaissances acquises tout au long de la formation. L'articulation entre savoirs et compétences apporte un sens accru aux apprentissages, favorisant ainsi la motivation et l'engagement des étudiants. La réorganisation des programmes et le renouvellement et l'enrichissement des pratiques pédagogiques, selon une approche par compétences, permettront de valoriser de façon plus poussée la spécificité et la richesse des enseignements de l'université.

La mise en œuvre de ce chantier permettra le déploiement, de manière progressive et accompagnée, de l'APC dans l'ensemble des licences dans le cadre de l'élaboration de la future offre de formation. Cet accompagnement se vaudra flexible, adapté aux différents contextes et aux spécificités des domaines et enrichi par les pratiques existantes et les résultats validés par notre communauté universitaire.

Une réorganisation de l'enseignement à distance (EAD)

L'enseignement à distance est une réponse efficace aux enjeux actuels d'accessibilité, de flexibilité et de transformation digitale de l'éducation. Il favorise une démocratisation des savoirs tout en s'adaptant aux besoins variés des apprenants, ce qui en fait un outil précieux à plusieurs niveaux :

- celui de l'accessibilité géographique et économique (l'EAD permet à des personnes vivant dans des régions isolées ou éloignées d'accéder à des formations de qualité y compris dans des pays où les infrastructures éducatives physiques sont insuffisantes) ;
- celui de la flexibilité dans la gestion du temps qui permet à de nombreux adultes ou professionnels en activité de se former tout en continuant leur carrière, favorisant ainsi l'apprentissage tout au long de la vie ;
- celui du développement de compétences transversales (l'EAD demande aux apprenants de développer leur autonomie, leur sens de l'organisation et leur usage des outils numériques) ;
- celui de l'inclusivité et de l'égalité des chances (personnes à mobilité réduite, en situation de handicap ou souffrant de troubles de l'apprentissage, possibilité pour des personnes issues de milieux modestes de suivre des cours sans les coûts souvent élevés associés à l'enseignement en présentiel) ;
- celui de l'économie des ressources (réduction de l'empreinte écologique en limitant les déplacements et la consommation d'énergie) ;
- celui du maintien, dans l'offre de formation, de disciplines rares ou menacées.

Convaincus de l'importance de ces enjeux, nous entendons renforcer et améliorer l'Enseignement à Distance en concertation avec l'ensemble des composantes, des porteurs de formations et avec le soutien de l'ATELIER, de manière d'abord à établir un bilan des attendus et pratiques pédagogiques déployées, pour ensuite proposer des actions concrètes pour harmoniser ces pratiques en fonction des spécificités disciplinaires, remettre à plat les modalités de contrôle des connaissances et des compétences et leur organisation dans une volonté de correspondre aux aspects réglementaires de l'évaluation et, enfin, revaloriser les heures d'enseignement dédiés. L'objectif ultime est d'augmenter la qualité des formations proposées à distance et de favoriser une croissance significative des taux de réussite en Master.

Une attention soutenue à la réussite étudiante

Le défi constant de la réussite étudiante continue d'être l'un des objectifs prioritaires avec le maintien et le développement des nombreux dispositifs déjà mis en place et une attention particulière portée à la réussite en Master dont les taux sont légèrement inférieurs à ceux de niveau national.

Dans ce cadre, le Contrat d'Objectifs, Moyens et Performances (COMP) constitue un levier important qui permettra aux formations ciblées de disposer de moyens supplémentaires dans l'accompagnement à la réussite des étudiants. Malgré les créations de poste, le sous-encadrement reste globalement assez important et affecte la qualité de l'accompagnement des étudiants de Master, notamment au niveau de la formation à et par la recherche. Des moyens devront ainsi être dégagés pour favoriser ou revaloriser cet encadrement au bénéfice de la réussite, notamment en dégageant des heures pour le suivi des mémoires de Master.

La plateforme PaulVaPro permettra de rendre visibles les réussites de nos étudiants dans leur vie professionnelle et de créer un réseau d'alumni.

La formation tout au long de la vie : un enjeu sociétal

Depuis l'adoption de la loi *Pour la liberté de choisir son avenir professionnel*, en septembre 2018, la formation tout au long de la vie a connu de profonds bouleversements tant du point de vue des acteurs que des dispositifs. Ce cadre impose de renforcer plus encore notre stratégie au sein de l'établissement pour lui permettre de rester un acteur reconnu de la formation professionnelle, devenue un marché concurrentiel. Le renouvellement au Service de l'Apprentissage et de la Formation Continue (SAFCO), en 2024, du label qualité Certif'RégiOn-Qualiopi témoigne de cette reconnaissance.

L'enjeu est de porter cette dynamique sur les deux sites de l'université, à Montpellier et à Béziers, en assumant là aussi pleinement notre mission de service public tout en répondant aux évolutions des secteurs professionnels et aux projets de formation de tous les publics.

Cet objectif passe, grâce à l'appui du SAFCO et des équipes pédagogiques, par :

- ***une politique qui valorise toute l'offre de formation et l'utilité sociale des sciences sociales*** tant auprès des publics que des acteurs du monde socio-économique : plusieurs services (notamment SCUIO-IP, DIVEP) au sein de l'établissement œuvrent dans ce sens et la coordination doit être renforcée pour établir la stratégie qui viendra nourrir le dialogue, ici aussi, science-société.

- ***un accueil de qualité pour orienter et accompagner les publics en reprise d'études*** (du DAEU au doctorat) : notre établissement accueille des adultes pour lesquels la reprise d'étude constitue un projet de vie, tels ceux, par exemple, qui ont quitté le système scolaire avant le baccalauréat et qui trouvent dans le DAEU une seconde chance. L'ensemble de notre offre de formation, ouverte à la formation continue, permet à chacun.e d'approfondir des connaissances et/ou développer de nouvelles compétences en validant des diplômes nationaux.

- ***le développement de l'alternance dans l'intérêt des étudiants et pour leur professionnalisation*** : la consolidation du « plan alternance » engagé ces dernières années en lien étroit avec les équipes pédagogiques et en partenariat avec le CFA ENSUP LR permet de valoriser l'organisation de la formation en alternance dans l'intérêt de la professionnalisation des étudiants ; à travers ce plan, il s'agira également de poursuivre l'organisation des événements permettant la rencontre entre les employeurs et les étudiants en recherche d'alternance ou d'emploi.

- ***la poursuite du développement de formations qui font sens*** : près de la moitié de la population active est désormais diplômée de l'enseignement supérieur et, dans ce contexte, il s'agit pour notre établissement de développer des formations courtes, modulaires, ciblées et régulièrement mises à jour de manière à mieux répondre aux exigences professionnelles et aux évolutions du marché du travail ; aujourd'hui, ce sont déjà plus de 30 modules professionnels dans les domaines des arts et de la culture, des langues et celui de la psychologie qui composent le catalogue des formations modulaires.

Ce catalogue doit pouvoir être enrichi grâce à l'engagement des services et des équipes et peut être l'occasion de propositions pédagogiques stimulantes y compris en EAD.

Béziers : ville universitaire d'équilibre

Nous terminons par un focus sur le site de Béziers, qui est bien entendu pleinement concerné par l'ensemble des propositions déclinées ci-dessus, mais comporte toutefois plusieurs spécificités qu'il convient de prendre en compte.

- Le développement de la formation à distance constitue un objectif fort qui passe, dans le nouveau bâtiment financé via le CPER, par le projet de création d'un campus connecté

interne (avec salles de cours connectées dédiées) permettant d'élargir l'offre de formation en lien avec les besoins territoriaux spécifiques de cette ville universitaire d'équilibre.

- Nous entendons poursuivre nos actions en faveur du développement et de la soutenabilité d'une offre de formation territorialisée compte tenu de notre engagement à combattre les inégalités géographiques et sociales d'accès aux études supérieures.
- Le développement d'une offre de formation plus étoffée au niveau Master, notamment, permettra à la fois de renforcer l'attractivité des formations de niveau L, en répondant aux attentes des étudiants hors secteur tout en accueillant plus largement ceux du site, et de développer des pôles de compétences plus spécifiques dans certains domaines liés aux dynamiques du territoire et des débouchés professionnels au niveau national (tourisme, développement durable et patrimoine ; intervention sociale et développement territorial ; communication politique et action publique).
- Les conditions d'enseignement seront également améliorées grâce aux nouveaux bureaux et salles des personnels prévus dans le cadre de l'extension et à la réhabilitation d'une partie du bâtiment existant.

Une université qui rayonne sur le plan international

Concernant l'accueil des étudiants et des chercheurs, plusieurs grands chantiers sont en cours :

- Construction par le CROUS de la Cité internationale sur le site Boutonnet, avec plus de 100 logements destinés aux étudiants internationaux ; crèche universitaire sur le campus route de Mende, sur l'emplacement de l'ancien accueil (préfabriqué qui jouxte le théâtre), qui sera accessible aux enfants d'étudiants comme de personnels et pourra aussi, le cas échéant, concerner le rayonnement des langues (possibilité de crèche bilingue, par exemple).
- Une attention particulière sera portée à l'hébergement des chercheurs et collègues étrangers, en concertation avec la Commission des relations internationales. D'ores et déjà, des liens et partenariats ont été noués avec le CROUS, s'agissant en particulier des appartements situés en centre-ville qui peuvent être loués pour des durées allant jusqu'à un mois. Nous demanderons à la Ville et à la Région de placer la question de l'accueil et, surtout, du logement des chercheurs étrangers au cœur des travaux menés dans l'ancien Institut de Biologie, situé en bas du Boulevard Henri IV et donc à immédiate proximité de notre campus de Saint-Charles. Cet immense bâtiment a vocation, nous disent nos élus, à devenir un « lieu réceptif » (sic) à destination des scientifiques accueillis à Montpellier... Nous demanderons que la question du logement des chercheurs et collègues étrangers soit au cœur de cette rénovation majeure.
- L'UMPV joue un rôle accru dans l'accueil et l'insertion des réfugiés (IEFE, Maison des Francophonies, programmes PAUSE cofinancés UMPV/Collège de France, etc.) avec un accent mis sur l'Ukraine, l'Afghanistan, le Proche-Orient notamment.
- Une politique digne en matière de relations internationales nous paraît devoir construire des ponts et non fermer des portes. À notre modeste niveau, elle doit contribuer à soutenir les chercheurs et étudiants, quelle que soit la fêrue de leurs dirigeants. C'est pourquoi nous nous engageons, non pas à démanteler des accords et échanges, mais à en créer, partout où cela sera possible. À titre d'exemple, au printemps 2024, la Commission des Relations internationales, avec les encouragements et l'appui de la Direction des Relations internationales et de la francophonie, a validé la reprise de nos accords avec l'Université de Bir-Zeit, dans les territoires palestiniens occupés. Par ailleurs, la Commission des relations internationales veillera, dans la mesure de ses moyens, à accorder des aides aux étudiants ou chercheurs victimes de conflits, qu'ils soient par exemple israéliens ou palestiniens.

Mobilité étudiante et programmes internationaux

- Mettre en synergie des ressources en Relations internationales au sein de l'EPE Université de Montpellier Paul-Valéry, avec pour but de favoriser, en particulier, les mobilités sortantes. Possibilités de création de programmes et échanges internationaux nouveaux, dans le cadre d'un dialogue avec nos partenaires, largement ouverts à toute la communauté universitaire.
- Renforcer l'internationalisation des formations en favorisant la mobilité sortante ainsi que les pré-pro de Licence rattachées au label International. *Nota bene* : ces dispositifs s'inscrivent aussi dans une démarche DD&RS, en sensibilisant les étudiants aux mobilités douces et en les aidant à insérer celles-ci dans leurs projets de séjours internationaux. Par ailleurs, les délocalisations de formation et la création ou la pérennisation de doubles diplômes seront encouragées, tant elles constituent des indicateurs clés de notre rayonnement international.
- Développer de nouveaux partenariats stratégiques : Université française d'Égypte, Alliance universitaire européenne, etc. Pérennisation et expansion de nos partenariats stratégiques majeurs : Convention Koweït, Institut Franco-chinois, Programmes anglophones, Erasmus +, etc.
Par exemple, dans le cas de l'Institut franco-chinois, deux projets de coopération sont à l'étude. Un accord de doctorat délocalisé, l'Université ayant le contrôle total de ce doctorat (programme, recrutement étudiants, enseignants, soutenance, délivrance ...). Un accord entre les PULM et les Presses Universitaires de Renmin (PUR) portant sur des publications scientifiques chinoises aux PULM et des ouvrages français en Chine aux PUR. Le comité éditorial des PULM a donné un avis favorable en juillet et la convention est en cours d'élaboration. Il existe d'autres pistes de coopération, par exemple élargir la double diplomation aux masters.
- Renforcer l'internationalisation de la Recherche en resserrant les liens entre les services de la DRIF et les grands projets structurants (Labex ARCHIMEDE, MIRANDA, ICARES, ...). La DRIF organisera des rencontres entre les Composantes et les Unités de recherche, notamment dans la perspective des évaluations HCERES.
- Mener une politique active en matière de Doctorats *honoris causa* qui participent du rayonnement international de notre Université. Ils permettent de mettre en valeur des filières et équipes de recherche et aussi les personnalités étrangères qui entretiennent des liens étroits avec elles. Comme nous avons été à l'écoute lors du premier mandat, la communauté universitaire sera sollicitée pour faire remonter des propositions de récipiendaires.
- Être attentif à un nouveau grand chantier : l'EPE Université de Montpellier Paul-Valéry doit, non seulement être associé, mais figurer en proue des candidatures UNESCO portées par la Ville de Montpellier. C'est depuis notre campus, à l'occasion de la réception de son Doctorat *honoris causa*, que Khaled El Enany, ancien étudiant de notre université, a lancé officiellement sa campagne, soutenue par la Ligue arabe et l'Union africaine, pour devenir Directeur général de l'UNESCO en 2025. Qu'il le devienne, comme nous le lui souhaitons, ou pas, nous nous tournons dès à présent vers la Ville de Montpellier pour nous associer à ses candidatures (Mémoires du monde, Patrimoine mondial de l'humanité...).

Le développement de l'apprentissage du français langue étrangère

Les effectifs croissants de l'IEFE (+ de 500 étudiants en DUEF au S1) nécessitent de se poser la question de l'accueil des étudiants et de la nécessité de l'octroi de salles supplémentaires. Un travail de pérennisation des effectifs avec captation de nouveaux publics (présence dans les salons), accueil de groupes (boursiers Campus France, ...), conventions à l'international de la DRIF (proposition de package FLE + cours en filière) se poursuivra sur le prochain mandat.

Des projets d'ouverture de l'IEFE sur l'extérieur vont être menés avec la mise en place de cycles de conférences de l'IEFE avec des experts du FLE et de « Rencontres francophones » en lien avec le cours de Littératures francophones.

Un élargissement de l'offre de cours (options supplémentaires) et la création d'un nouveau DUEF « DUEF et volontariat » aux niveaux B2 et C1 sont projetés. L'objectif serait de faire lien avec le territoire (institutions et associations) où l'étudiant pourrait faire un stage pratique en immersion dans la société française.

Un campus où l'on vit mieux ensemble

Pour la **vie de campus**, plusieurs chantiers sont en cours ou à mener.

Qualité de vie et conditions de travail (QVCT)

Nous devons soutenir les agents dans un contexte de mutation permanente de l'ESR car l'exercice des métiers à l'université est soumis à des changements fréquents (fragilisation budgétaire et fonctionnelle des universités, inflation des normes, multiplication des charges administratives et d'encadrement, poids croissant des instances d'évaluation, décrochage salarial des PRAG/PRCE, réformes de l'accès à l'enseignement supérieur, réformes des concours de l'enseignement) qui peuvent conduire à du mal-être : mise en compétition, manque de reconnaissance, surcharge de travail, perte de sens, entre autres choses. Les politiques menées par l'Université Paul-Valéry au cours de la dernière mandature s'inscrivent dans une lutte active contre ces méfaits (campagne d'emploi, congés pour recherche, congés pour formation).

Nous nous engageons à poursuivre ces actions et à promouvoir des carrières valorisant un équilibre entre les 3 piliers du métier d'enseignant-chercheur que sont l'enseignement, la recherche et l'engagement dans des tâches collectives, dans l'esprit de confiance et de pluralisme qui est le nôtre depuis 4 ans.

Nous souhaitons également poursuivre les efforts menés à l'encontre des biais de surtransposition en lançant des chantiers permettant d'éclaircir les contraintes (fortes) qui pèsent sur l'université et ce qui relèvent d'un cadrage local, et de faciliter les mises à jour réglementaires lorsque cela sera jugé nécessaire par la communauté universitaire. L'équipe présidentielle s'engage par ailleurs à poursuivre ces combats au niveau national en faisant valoir la voix de ses personnels auprès du Ministère et des différentes tutelles.

Il faut étendre la démarche QVCT à l'ensemble de l'établissement qui ambitionne de se doter d'un véritable plan d'actions dont le travail a été amorcé au printemps 2024. La démarche de formalisation de ce plan est en cours avec la mise en place d'un Comité de pilotage paritaire. D'ici la fin de l'année 2024, deux groupes de travail – l'un dédié au personnel enseignant et l'autre au personnel administratif - verront ainsi le jour. Leur rôle sera d'effectuer un état des lieux de la QVCT au sein de l'Université, de faire remonter des propositions à un comité de pilotage décisionnaire et de faire émerger ce qui mérite d'être analysé dans le cadre d'un baromètre social qui sera créé à la fin de l'année universitaire 2024-2025 (comme il en existe déjà dans certaines universités, entreprises ou organisations). Ce baromètre sera destiné à mesurer, sur la durée, l'évolution du climat social au sein des services et composantes de l'Université et à améliorer, le cas échéant, les conditions de travail des personnels.

La qualité des relations professionnelles est également un axe de travail prioritaire pour permettre à chacun d'exercer ses fonctions dans les meilleures conditions. Si la société a accru sa vigilance sur le harcèlement moral et sexuel au travail, sa détection et sa prévention sont rendues difficiles dans un écosystème professionnel fondé sur des relations entre pairs comme l'ESR. À l'Université Paul-Valéry, des actions ont été mises en œuvre pour accompagner les victimes, via la création de la cellule d'écoute et de signalement notamment, mais la gestion de crise seule ne peut suffire : il est nécessaire de prévenir les risques. Nous souhaitons mettre en place des actions permettant d'identifier les situations à risques, d'améliorer la connaissance sur les formes multiples du harcèlement et d'accompagner l'appropriation des mesures de prévention, tout en renforçant les outils existants. La création d'un comité pour l'entente et la médiation viendra en consolider la gouvernance et renforcera les conditions du dialogue et de l'écoute au sein de notre institution.

Promouvoir la qualité de vie sur les campus passe inévitablement par le soutien institutionnel et financier à une politique de développement durable conséquente. Ainsi, la labellisation DDR&S de l'université obtenue en 2016 et renouvelée jusqu'en 2026 a permis de mettre au jour une progression dans ces domaines ces quatre dernières années, via le renforcement des moyens mis en œuvre et des structures de gouvernance. Les objectifs de protection et de valorisation de la biodiversité, de lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et de gestion et valorisation des déchets doivent continuer à irriguer nos prises de décisions. Le principe de sobriété énergétique a par exemple été mis au centre de l'ambitieux programme immobilier de l'université comprenant la construction de nouveaux bâtiments et la réhabilitation et la rénovation de bâtiments plus anciens. Nous souhaitons renforcer ces axes en lançant des chantiers de renaturation des campus faisant la part belle aux espèces méditerranéennes et aux projets alliant arts et nature, et en augmentant les dispositifs en faveur de la sensibilisation à l'environnement, de la lutte contre le gaspillage et du réemploi.

Par ailleurs, nous nous engageons à poursuivre les actions en faveur de la transformation de nos modes de déplacement vers des solutions plus vertueuses d'un point de vue écologique et économique, tout en tenant compte des contraintes pesant sur chacun.

À titre d'exemple, le baromètre des mobilités de 2023 a montré que 16% des personnels résidant dans la commune de Montpellier déclarent utiliser leur voiture pour se rendre au travail, contre 38% pour celles et ceux résidant dans une autre commune de la métropole et 55% pour ceux résidant en dehors de ses limites, témoignant d'opportunités différenciées selon le lieu de résidence. Les actions mises en place par l'université sont donc à destination de l'ensemble des moyens de transport disponibles : politique de soutien au covoiturage, aide à l'achat d'un VAE, forfait mobilité durable, accès au parking Vert-Bois, en autres choses, et se fondent sur les besoins exprimés par ses usagers. Nous entendons poursuivre ces mesures et renforcer le dialogue avec les institutions en charge des politiques de transport pour faire connaître les besoins spécifiques de l'Université.

La Culture au cœur de l'université

Nous favoriserons les initiatives culturelles qui émergent de notre communauté en soutenant des événements culturels (expositions, conférences, concerts) proposés par la communauté universitaire (enseignants-chercheurs, personnels BIATTS, étudiants-artistes référencés ou non sur la plateforme BLAST).

Nous définirons ensemble la politique de diffusion et de valorisation des actions culturelles des membres de notre communauté universitaire pour soutenir un rayonnement local, national et international des actions culturelles issues des membres de notre établissement

Pour faire vivre nos campus au rythme de la culture, nous organiserons la proposition collégiale de nouveaux moments de culture (concerts, expositions, conférences...) sur nos différents sites (route de Mende, dont ATRIUM, Saint-Charles, centre Du Guesclin à Béziers)

Durant ces quatre dernières années, la culture a constitué un pilier essentiel de notre mandat. Sur le plan de la recherche, cela s'est concrétisé par l'obtention du PIA4 MIRANDA qui permet aux membres de notre communauté de mener à bien des projets sur la création artistique. En termes d'enseignement, notre Université est le premier centre public de formations d'Occitanie-Est dans le domaine de la culture avec près de 2000 étudiants formés chaque année (https://www.univ-montp3.fr/sites/default/files/dicopro_icc_0.pdf). Mais, à Paul-Valéry, la culture est plus encore qu'un projet de recherche ou un objet d'enseignement. Facteur d'épanouissement personnel et d'ouverture vers les autres, elle est présente au quotidien grâce aux œuvres d'art disposées sur nos campus et se vit à travers le théâtre la Vignette, seule scène conventionnée présente dans une université française, le Musée des Moulages et ses 11053 œuvres, le Centre International de Musique Médiéval, qui met en lumière les instruments ainsi que les œuvres musicales de cette période de l'histoire, et la Bibliothèque Universitaire, grâce notamment aux espaces mis à disposition dans ATRIUM.

Dans le cadre du prochain mandat, nous ferons en sorte que la culture conserve cette place si singulière sur nos campus. Notre volonté est de nous appuyer sur les connaissances, le savoir-faire, le talent, l'expérience et l'imagination de l'ensemble de la communauté universitaire - enseignants et enseignants-chercheurs, personnels BIATSS, étudiants – pour construire une offre artistique de qualité (expositions, concerts, ateliers...), ouverte aussi bien au monde académique qu'aux personnes extérieures à l'université, sur nos différents campus à Montpellier et à Béziers. Pour ce faire, nous proposerons chaque année des appels à contributions dans le but de favoriser les initiatives des membres de notre communauté. Ces contributions pourront être soutenues via les dispositifs déjà existants au niveau de la Direction de la Vie de Campus et du Centre Culturel Universitaire. L'une de nos ambitions est de faire de l'Université un terrain d'expérimentation, voire un tremplin, pour nos étudiants-artistes, notamment ceux répertoriés dans le cadre du programme BLAST (<https://www.blast.univ-montp3.fr/>) développé durant ce mandat, et pour le personnel de l'établissement.

Pour que cette offre culturelle soit construite de manière collégiale et réponde aux souhaits de notre communauté, nous réaliserons, en début de mandat, une enquête pour connaître les attentes de la communauté universitaire en termes d'événements culturels et nous tiendrons compte au mieux des résultats de ce sondage.

Notre établissement a été labellisé « Patrimoine du XXe siècle » pour son architecture et les œuvres d'art qui l'habitent. L'Université dispose, grâce notamment au dispositif « 1% artistique », d'une dizaine de réalisations artistiques dont la plus connue est le portail Vasarely qui a été restauré dans le cadre de l'Opération campus et réinstallé, il y a deux ans, entre le bâtiment des Moyens Généraux (bâtiment O) et ATRIUM. Toutefois, ces œuvres sont peu connues de nos étudiants et de nos personnels, mais aussi de l'extérieur de l'Université. Nous ambitionnons de faire (re)découvrir à l'ensemble de notre communauté, mais aussi au public extra-universitaire, les œuvres d'art présentes sur le campus de la route de Mende. Pour cela, nous proposons de nous appuyer sur les compétences de nos formations (cinéma, histoire de

l'art, humanités...) et de nos directions pour réaliser des capsules vidéo décrivant ces gestes artistiques - leur histoire, leur sens -, capsules vidéo qui seront ensuite diffusées sur les réseaux sociaux de l'établissement afin de mieux les faire connaître.

Nous continuerons également de développer une culture de la réflexion et de l'engagement intellectuel sur nos campus. Dans une société où la désinformation est de plus en plus répandue, nous estimons que l'Université doit prendre sa part dans le débat public et apporter sa contribution sur des sujets sensibles. Dans le cadre du précédent mandat, nous avons mis en place un cycle de séminaires intitulé *Tu parles, Charles*, visant à apporter un décryptage de l'actualité par des chercheurs. Des sujets de société (retraites, liberté de la presse, inégalités femmes/hommes, mobilité...) et des questions liées à des événements internationaux (guerre en Ukraine, soulèvement « Femme, vie, liberté »...) ont été abordés dans ce cadre avec un regard d'universitaires. Ce cycle de conférences sera poursuivi et amplifié pour faire de l'Université de Montpellier Paul-Valéry, un lieu de réflexion sur la société, ouvert au grand public.

Une politique active d'inclusivité

Nous poursuivrons nos engagements pour une université à l'écoute de la vulnérabilité, des besoins particuliers et des situations de handicap en mettant en œuvre le schéma directeur réalisé sous la direction de la Vice-présidente déléguée aux situations de handicap et voté en 2023, autour de deux grands principes :

- une gouvernance portée par un collectif (référents de services et de composantes, structuration de la coordination) ;
- un projet individuel co-construit avec l'étudiant.

Mise en place d'une politique territoriale

Nous structurerons davantage nos actions sur le campus en coordination avec celles menées au niveau du territoire (rectorat, CROUS, ville, autres universités, CHU, CRA, CRIP, médico-social, Atypie-Friendly, GEM, secteur santé...) et leur donnerons une plus grande visibilité (liens avec la ville, avec Sherbrooke).

Une « cartographie santé mentale et handicap », précisant les circuits d'adressage et les lieux où des projets mixtes peuvent se mettre en place, et la rédaction de fiches aideront le SUMPPS et Handi-études à travailler avec le territoire.

L'inclusivité des bâtiments et des services

Nous renforcerons l'inclusivité des bâtiments et des services sur les plans pédagogique et numérique avec en particulier l'amélioration de l'accessibilité des parcours de formation. L'université Paul-Valéry est expérimentatrice dans le projet BOTdesign mené par Atypie-Friendly afin d'améliorer l'accessibilité des parcours de formation

Nous continuerons à développer le numérique inclusif avec une référente accessibilité numérique qui est chargée de développer l'accessibilité de la communication, des sites, du pédagogique en ligne, des logiciels internes, etc. Depuis 2024, l'élaboration d'un plan de formation spécifique à chaque service de l'université permet d'intégrer la question de l'accessibilité numérique dans l'ensemble des secteurs d'activité.

Développement de la formation des personnels et de la communication

Depuis 2021, une page dédiée au handicap est disponible depuis la page d'accueil du site de l'université avec l'ensemble des initiatives menées dans ce domaine ainsi que les dispositifs disponibles.

- Organisation de journées handi-formation proposées au catalogue de formation de l'établissement et création d'une chaîne sur le POD et de capsules vidéo. Nous développerons la formation des enseignants à la pédagogie universelle et les formerons aux technologies et outils rendant leurs supports accessibles.
- Développement des supports de communication : « guide Handi-Études » - « guide de l'assistant pédagogique » recruté par Handi-Études - Informations centralisées sur le site de l'université - Flyers à l'attention des mécènes - Affiches pour les journées de formation - Communiqués de presse, capsules vidéo, flyers handi-études, flyers mécénat.
- Création de Ressources avec handi-études : Aménagement de ressources pour le service Handi-études afin d'affiner les pratiques d'accompagnement : création d'une Handi-thèque (cours pris par les preneurs de notes) et d'une plateforme de rendez-vous, restructuration du parc informatique, création de ressources et de fiches pédagogiques pour les assistants pédagogiques et les enseignants, convention cadre avec différents hôpitaux et cliniques pour délocaliser les examens.
- Développement de mécénats (Banque Populaire, Crédit Agricole) pour financer les journées handi-formations.

Vie de campus pour et par les étudiants

Nous travaillerons aux enjeux de la vie de campus, à l'inclusivité et à la culture, de manière collégiale et démocratique.

Nous défendrons l'aide aux études en créant de nouveaux dispositifs et en ouvrant ceux existants à plus d'étudiants.

Nous proposerons une délibération sur une politique d'extension des lieux dédiés à la vie de campus, aux personnels, aux étudiants, à la culture, aux activités sportives.

Dans le contexte d'une société qui valorise les études comme ascenseur social, nous maintiendrons nos efforts pour faciliter l'accès aux études.

Nous intensifierons les partenariats dans le champ social, de la santé, avec les acteurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux (CROUS, CHU, ville, universités).

Nous travaillerons, en lien avec les enseignants, les départements, les composantes et les associations étudiantes à la mise en place d'une politique de valorisation de l'engagement étudiant.

La lutte contre la précarité étudiante, une priorité pour l'égalité de la réussite à l'université

La lutte contre la précarité étudiante, problème endémique majeur, constituera l'une de nos priorités. Nous nous engageons de manière collégiale contre la précarité étudiante sous ses aspects financiers, alimentaires et sanitaires en partenariat avec les associations étudiantes et les services sociaux du CROUS.

Si cette lutte nécessite une approche globale, prenant en compte à la fois les besoins financiers, sociaux, psychologiques et académiques des étudiants, quelques actions sont déjà mises en place et seront prolongées et renforcées :

- Mise en place d'une cellule d'écoute psychologique ;
- Soutien de l'épicerie solidaire ;
- Mise en place de distributeurs de produits d'hygiène de première nécessité ;
- Mise en place des congés menstruels ;
- Recrutement d'une assistante sociale à mi-temps qui permettra une meilleure ventilation des aides sociales et la création d'aides nouvelles.

Certaines des actions déjà initiées seront développées plus largement, comme la lutte contre la précarité numérique :

- Maintien du dispositif de prêt d'ordinateurs aux étudiants en fracture numérique avec renouvellement du parc des ordinateurs prêtés.
- Mise en place d'une aide à l'achat d'ordinateurs reconditionnés (expérimentation second semestre 2024-25)

D'autres types d'action sont en cours de réflexion de manière à ce que l'établissement joue un rôle clé dans le combat contre la précarité étudiante et contribue à l'amélioration des conditions de vie et d'études des étudiantes et des étudiants.

Politique de prévention et de sensibilisation

Certaines actions poursuivent des buts multiples comme la braderie ou la vente de paniers de légumes bio issus de la production locale à 2 euros, qui relève à la fois de la lutte contre la précarité alimentaire mais aussi de l'éducation à une alimentation saine et respectueuse de l'environnement.

Nous intensifierons les partenariats dans le champ social, de la santé, avec les acteurs locaux, régionaux, nationaux et internationaux (CROUS, CHU, ville, universités) pour lutter contre les addictions et les comportements à risque.

Valorisation des projets et des actions étudiantes

Nous poursuivrons l'augmentation des dépenses CVEC en faveur des étudiants et soutiendrons toutes les contributions, en accord avec les services, qui participent à leur bien-être (santé mentale, sport, culture, prévention). D'autres projets sont envisagés pour encourager l'expression artistique, les échanges interdisciplinaires et favoriser la prise de conscience et l'engagement pour la transition écologique par le biais de la création et de la culture.

Le sport au cœur de l'université pour :

le bien-être physique et mental,
la création de lien social et l'intégration,
l'acquisition de compétences disciplinaires et transversales.

- Simplification des démarches administratives : Suppression du certificat médical ;
- Augmentation des actions axées sur le bien-être étudiant ;
- Structuration de l'antenne de Béziers : Construction de la structure de Street workout ;
- Développement des projets thématiques et événements : Nuits sportives, stages APPN, artistiques, formation au massage cardiaque ;
- Augmentation des inscriptions en option et en pratique non notée ;
- Poursuite de la politique de projets Vie de Campus : Dépose et examen des projets en commission CVEC ;
- Démarche inclusive pour les étudiants en situation de handicap (avec création d'un poste de PRAG spécialisé dans le handi-sport) ;
- Renforcement de la communication (Instagram, clip vidéo, poster avec QR code, interventions à destination des étudiants internationaux...).

Bien-être étudiant et événements de cohésion sociale

Nous amplifierons les dispositifs dont l'expérimentation a été très positive : Don't panic , le village des services, le forum des associations, les ateliers de sophrologie ou les accompagnements d'étudiants étrangers.

Nous veillerons à dupliquer au maximum, sur Béziers, les événements et dispositifs offerts aux étudiants des sites montpelliérains et à développer des initiatives plus spécifiques pour la vie de leur campus sur proposition des étudiants biterrois

Une politique du numérique responsable

Le numérique est aujourd'hui omniprésent dans notre vie quotidienne, personnelle et professionnelle. Il évolue très rapidement et prend parfois l'aspect de révolutions remettant régulièrement en question nos pratiques et nos usages. Les progrès récents de l'intelligence artificielle en sont un exemple frappant. Il pose, entre autres, la question du traitement des défis environnementaux liés à son utilisation et à la fabrication du matériel. Son usage peut aggraver les inégalités sociales (fracture numérique) et être source d'épuisement psychique sous l'effet d'une accélération qu'il peut induire. Nous entendons promouvoir un usage des outils numériques raisonné et centré sur les personnes, en conduisant une politique numérique sociale, écologique et éthique.

Intelligence artificielle

Les modèles de langage pré-entraînés (GPT) interrogent sur la manière dont sont exploitées, par les sociétés éditrices, les données traitées par les outils d'IA générative (y compris les données émanant des requêtes réalisées) ainsi que les algorithmes utilisés par ces outils. Le règlement général sur la protection des données impose en effet que les données traitées soient exactes, or les intelligences artificielles génératives produisent à partir de celles-ci un contenu qui peut être erroné et serait donc non conforme à la réglementation européenne. Un écueil est la méconnaissance des biais inhérents à son mode de programmation et aux données utilisées pour les entraîner. À ceci s'ajoute la question de la sécurisation des données, lorsque par exemple on demande à une IA de retranscrire ou de résumer une réunion (interne à l'établissement donc potentiellement avec des informations sensibles ou secrètes).

Nous nous devons de maîtriser les enjeux environnementaux et avoir une approche responsable et éthique des usages de l'IA. À cette fin, formations et réflexions doivent être menées et favorisées à l'échelle de l'établissement, avec une sensibilisation et un accompagnement pour un usage éclairé et ce pour tous les acteurs qu'ils soient étudiants, personnels administratifs, enseignants ou enseignants-chercheurs.

Souveraineté numérique

Nous devenons dépendants des technologies et des outils numériques mais également de ceux qui les contrôlent (les GAFAM par exemple), ceci d'autant plus que les développements des algorithmes ou de l'intelligence artificielle progressent. Certaines valeurs (inclusion par exemple) et certains droits fondamentaux (vie privée, liberté d'expression) doivent être protégés et promus. C'est *a priori* le cas en Europe grâce au règlement général sur la protection des données (RGPD) mais loin d'être garanti par certaines technologies.

De lourds enjeux économiques découlent également de la dépendance à certains outils. Nous voyons couramment des coûts annuels pour les universités augmenter fortement suite à une modification tarifaire brutale. De multiples exemples de logiciels existent pour lesquels les fournisseurs augmentent les tarifs, rendant ainsi difficile la conservation de la solution.

Nous devons aussi nous adapter à de nouvelles menaces de type cybercriminalité comme le piratage informatique (hacking) ou le rançongiciel (ou ransomware). Une analyse, et réflexion sur, des solutions logicielles déployables et déployées sont en permanence nécessaires pour prendre en compte les évolutions de comportements et les possibilités offertes par le numérique pour l'utiliser au mieux en répondant aux nouveaux besoins et aux nouvelles inquiétudes qu'il entraîne.

Pour faire face à ces risques, nous devons mener réflexion et accompagnement sur les utilisations des outils et technologies numériques afin d'assurer à la fois un usage correspondant aux besoins et attentes, tout en gardant une maîtrise des coûts des solutions privées avec en particulier le recours à des solutions mutualisées, et une garantie de sécurité. Un enjeu de souveraineté est, autant que possible, de choisir des solutions dont on n'est pas prisonnier.

Enseignement

Le numérique ouvre des possibilités dans l'accompagnement pédagogique des étudiants. Pour autant, il ne doit pas être une contrainte supplémentaire ni une injonction car d'autres moyens pédagogiques sont possibles et son usage n'est pas une garantie de progrès ou de succès. La diversité des méthodes pédagogiques ne doit pas être remise en question. Son usage se doit d'être réfléchi et guidé par des intentions pédagogiques. Il ne doit pas se substituer au contact humain mais venir en complément. L'université ne doit pas être déshumanisée. La nécessité exprimée par les étudiants d'un accompagnement en présence au sein du groupe reste fondamentale même si l'accompagnement numérique est une plus-value importante. Le numérique permet également à des publics à besoins particuliers d'accéder à des formations, quelquefois par le biais de l'EAD.

L'IA révolutionne nos sociétés et nous oblige à adapter notre enseignement. D'une part parce qu'il faut alerter et sensibiliser nos étudiants sur les risques de perte de savoir-faire et de savoir qu'un usage irraisonné entraînerait. D'autre part car nous devons adapter certaines de nos pratiques d'évaluation et de formation que l'usage incontrôlé de l'IA met à mal.

Nous poursuivrons et renforcerons les actions d'accompagnement des enseignants en favorisant les échanges de pratiques pédagogiques et les réflexions sur les technologies telle que l'IA, les questions des postures pédagogiques et du rapport à l'outil étant fondamentales.

Numérique responsable

Consommation énergétique, épuisement des matières premières, dépendance, fracture d'usage et d'équipement... Afin de faire face à ces défis, des mesures ont été décidées. Elles concernent, par exemple la politique de gestion du parc informatique avec un prolongement de la durée de vie des appareils, la récente nomination d'un référent accessibilité numérique, le dispositif de prêt d'ordinateurs aux étudiants ...

La transition écologique appliquée au numérique vise à agir pour un numérique plus sobre, plus réfléchi, moins impactant pour l'environnement. Le numérique responsable est aussi un engagement pour le développement de services numériques accessibles, inclusifs et durables mais également pour des pratiques éthiques et raisonnées et en favorisant l'émergence de valeurs humanistes.

Nous poursuivrons la mise en place d'une stratégie du numérique responsable coécrite avec les services.

Données de la recherche

Le numérique constitue une voie d'accès privilégiée à une science ouverte, collaborative et inclusive. La « science ouverte » a pour ambition de faciliter l'accès aux savoirs, hors des logiques commerciales et concurrentielles. L'organisation, le stockage, le traitement, l'analyse, l'archivage pérenne, le partage et la réutilisation des données font partie du cycle de vie des données et nécessitent des connaissances parfois éloignées des domaines de recherche. Les solutions et technologies proposées sont également diverses et complexes.

Nous poursuivons les actions déjà initiées, en particulier par un conseil aux chercheurs et un accompagnement renforcés sur ces questions.